

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE CHANGEMENT D'USAGE D'UN LOCAL
D'HABITATION EN LOCATION MEUBLEE DE COURTE DUREE AVEC COMPENSATION**
(art. L631-7 et suivants du Code de la Construction et de l'habitation)

L'autorisation préalable au changement d'usage de locaux destinés à l'habitation en locations meublées de tourisme de courtes durées est soumise au principe de compensation. Conformément à l'article L. 631-7-1 du code de la construction et de l'habitation, l'autorisation sera subordonnée à une compensation sous la forme de la transformation concomitante en habitation de locaux ayant un autre usage. Lorsque l'autorisation est subordonnée à une compensation, le titre est attaché au local et non à la personne. Les locaux offerts en compensation sont mentionnés dans l'autorisation, qui est publiée au fichier immobilier, à la charge du pétitionnaire. La compensation consiste :

- en la transformation en habitation de locaux ayant un autre usage que l'habitation au 1^{er} janvier 1970;
- ou en la transformation de locaux d'habitation ayant fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme changeant leur destination postérieurement au 1^{er} janvier 1970.

Dans les deux cas ces locaux ne peuvent pas avoir déjà été utilisés à titre de compensation. Les conditions de la compensation sont précisées à l'article 3.2 du règlement adopté le 9 juillet 2022 par la Communauté d'agglomération Pays Basque.

Ce règlement est applicable sur les communes de : Ahetze, Anglet, Arbonne, Arcangues, Ascaïn, Bassussarry, Bayonne, Biarritz, Bidart, Biriadou, Boucau, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Jatxou, Lahonce, Larressore, Mouguerre, Urrugne, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pierre d'Irube, Urcoit, Ustaritz, Villefranque.

I – Renseignements concernant le propriétaire

Vous êtes une personne physique :

Mme M.

Nom :Nom d'usage..... Prénom

Coordonnées du propriétaire :

Adresse :

N°:Libellé de la voie :

Code postal : Ville :Pays :

Courriel :Téléphone :.....

Si mandataire : Mme M.

Nom :Nom d'Usage..... Prénom

Coordonnées du mandataire :

N°:Libellé de la voie :

Code postal : Ville :Pays :

Courriel :Téléphone :.....

Vous êtes une personne morale :

Dénomination de la société : n° SIRET :

Représentée par : Mme M.

Nom :Nom d'Usage..... Prénom

Domiciliation de la société :

N°:Libellé de la voie :

Code postal : Ville :Pays :

Courriel :Téléphone :.....

Si mandataire : Mme M.

Nom :Nom d'Usage..... Prénom

Coordonnées du mandataire :

N°:Libellé de la voie :

Code postal : Ville :Pays :

Courriel :Téléphone :.....

II - Renseignements du local objet du changement d'usage (un formulaire par local faisant l'objet d'une demande de changement d'usage)

Type de local Maison Appartement

N° fiscal du local(consulter mon espace particulier / rubrique « bien immobilier » sur impot.gouv.fr)

Adresse du local :

N°:Libellé de la voie :

Code postal : Ville :

Bâtiment :.....Escalier :.....Etage :.....Porte :.....N° lot (si copropriété) :

Référence cadastrale : *Section* : _ _ *Parcelle* : _ _ _

Surface de plancher (m²) :Typologie du logement (T1, T2..) :

Le local est situé dans une copropriété : Oui Non

L'activité de location de courte durée est conforme au règlement de copropriété : Oui Non

Le local a-t-il fait l'objet d'une autorisation
urbanisme : Oui Non

Si oui : n° d'enregistrement :Date de dépôt :Date de délivrance :

III- Local proposé en compensation

N°: Libellé de la voie :

Code postal : Ville :

Bâtiment :.....Escalier :.....Etage :.....Porte :.....N° lot (si copropriété) :

Référence cadastrale : *Section* : __ *Parcelle* : __ _

Surface de plancher (m²) projetée :Typologie du logement :

Nature du local et occupation actuelle :

Référence de l'autorisation d'urbanisme (n° et date de délivrance) :

.....

Date de dépôt de la DAACT (fournir une copie de la DAACT) :

IV - Attestation du demandeur

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation ;

Je reconnais être parfaitement informé que les locaux d'habitation faisant l'objet d'un conventionnement public ou privé ou d'aides publiques en application des articles L.831-1 et D. 321-23 ne pourront pas faire l'objet d'une autorisation de changement d'usage ;

Je reconnais être informé que l'autorisation de changement d'usage est accordée sous réserve des droits des tiers et en particulier des stipulations du règlement de copropriété ;

En réalisant cette demande je m'engage à ce que les locaux concernés par la demande soient conformes aux règles d'urbanisme et sanitaires (règlement sanitaire départemental) en vigueur ;

Je permettrai, le cas échéant, aux agents dûment habilités par la commune concernée la visite des locaux, objets de la demande de changement d'usage ;

Je reconnais être informé que tout formulaire incomplet entraîne le rejet de la demande à l'issue du délai d'instruction.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations, droits et devoirs attachés à la présente demande.

Fait à : **le :**

Signature :

Dossier à envoyer à : changementusage@bayonne.fr
ou par voie postale à : Ville de Bayonne – Hôtel de ville
1 avenue Maréchal Leclerc – BP 60004 – 64109 BAYONNE
CEDEX

A SAVOIR : Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à instruire votre demande d'autorisation de changement d'usage dont le règlement a été adopté le 05/03/2022 par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Le recueil de ces informations est obligatoire pour accomplir cette finalité. Elles ne seront conservées que dans la limite imposée par la finalité du traitement. Les informations enregistrées sont destinées aux services instructeurs et ne peuvent être communiquées, en cas de besoin nécessaire à l'instruction de votre situation et à l'évaluation du dispositif, qu'aux destinataires dûment habilités et intervenant strictement dans le cadre de votre dossier (services communaux ou de la Communauté d'Agglomération Pays Basque). En application de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 Avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation des informations qui vous concernent. L'ensemble de ces demandes doivent être adressées, à la collectivité en charge de l'instruction du changement d'usage. Si vous estimez, après l'avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- Note de synthèse présentant le projet de changement d'usage et le projet de compensation
- Copie des statuts ou extrait Kbis à jour pour toute personne morale
- Mandat : pour toute demande présentée par un mandataire

Pour le local objet du changement d'usage :

- Plan de l'état actuel avec mention de la surface de plancher
- Attestation notariée ou titre de propriété du demandeur

Pour le local proposé en compensation :

- Plan de l'état avant travaux du local
- Attestation notariée ou titre de propriété du demandeur ou convention de cession de commercialité
- Copie de l'autorisation d'urbanisme actant le changement de destination
- Preuve de l'usage autre que l'habitation au 1^{er} janvier 1970 ou autorisation d'urbanisme changeant la destination postérieurement au 1^{er} janvier 1970
- Copie de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)
- Plan de l'état réalisé indiquant le détail des surfaces de plancher

L'administration se réserve le droit de demander toute pièce complémentaire nécessaire à la bonne instruction du dossier.

